



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIES DU MORBIHAN

5, rue du Commandant Charcot
56000 VANNES
Tél. 02 97 62 07 50
Fax. 02 97 63 68 14
contact@sdem56.fr

**Demande d'extension
du réseau électrique
(après obtention de
l'autorisation d'urbanisme)**

Cadre réservé au SDEM

Affaire n°

Présentée par

Le Maire de la commune de

pour

.....

Adresse
.....
.....

Ou présentée par

NOM – Prénom (*)

(*) Dans le cas d'une société ou d'un
groupement, compléter par l'identité et la
qualité du signataire

Téléphone : Mél :@.....

sollicite l'extension du réseau électrique de la (ou les) parcelle(s) :

n° parcelle et section :

lieu-dit :

Commune :

Pour les extensions individuelles, nom du fournisseur d'énergie (liste disponible sur www.cre.fr) :

Cocher la case si l'objet de la demande concerne une opération :

Individuelle

- à usage d'habitation

- à usage professionnel

- un immeuble existant

- autres

Collective

- Nombre de points de livraison :

- Promoteur :

- Maître d'œuvre du lotissement connu : Oui Non

Si oui, Nom

Adresse

Cadre à compléter impérativement par le futur abonné

- **Date prévisionnelle de demande de mise en service** :
(à titre indicatif, **un délai moyen de cinq mois** est requis entre la demande d'extension et l'exécution des travaux).
- Puissance totale électrique à souscrire (élément à faire préciser par l'électricien) :KVA

Dans tous les cas, pièces à joindre :

- Copie du permis de construire ou autorisation administrative
- Plan de situation
- Plan cadastral format A3
- Plan de masse (par exemple : copies des plans annexés au permis de construire) avec position souhaitée du coffret de branchement

Cadre à compléter impérativement par la mairie

L'extension est liée à
une autorisation d'urbanisme

Autorisation d'urbanisme délivrée le

L'extension n'est pas liée
à une autorisation d'urbanisme

Équipement public exceptionnel oui non

Commentaires :

A
LE MAIRE, , le

A Le

Le Demandeur,